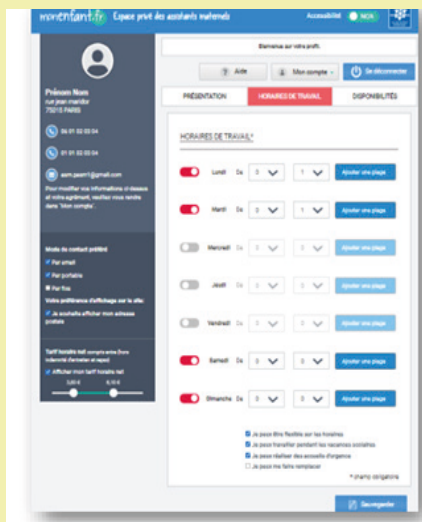


Relais Petite Enfance

AGENDA DE JUIN À SEPTEMBRE 2022

Rappel: remplir vos disponibilités sur le site monenfant.fr



Au 1er juin, vous devez compléter la rubrique « Disponibilité ». Vous pouvez apercevoir un encart « Une place disponible », contenant trois champs.

- Le premier champ vous permet d'indiquer la date à partir de laquelle vous disposez de cette place d'accueil. Pour renseigner une date, il vous suffit de cliquer sur le champ afin qu'un calendrier navigable et interactif apparaisse. À l'aide des flèches à droite et à gauche du mois, vous pouvez naviguer entre les semaines. Indiquez la date de disponibilité souhaitée en sélectionnant celle-ci dans le calendrier. La date de disponibilité ne peut pas dépasser un an à partir du jour de la saisie.
- Les deuxièmes et troisièmes champs sont des listes déroulantes à sélection unique, vous permettant de sélectionner la tranche d'âge de l'enfant que vous pouvez accueillir. Cliquez respectivement sur les bornes et choisissez l'âge minimum puis l'âge maximum. Vous avez la possibilité de renseigner une place supplémentaire en cliquant sur le bouton, et en répétant la même procédure. Si vous n'avez pas de place disponible sur les prochains mois, cochez la case « je n'ai pas de place disponible sur les prochains mois ».

L'équipe du Relais Petite Enfance

LA FORMATION SPECIALE MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES

Spécificités et fondamentaux d'une MAM (3 samedis)

Cette formation aura lieu à la rentrée de septembre et d'octobre. Les dates seront communiquées ultérieurement.

Afin de définir l'identité ainsi que le cadre éducatif et participatif de la MAM:

- Cerner les enjeux autour du concept de la délégation d'accueil en MAM.
- Déterminer l'identité de la MAM et ses éventuelles spécificités.
- Solliciter les structures ressources dans la création des outils éducatifs et de fonctionnement.
- Ajuster l'élaboration des outils en fonction des destinataires et des attendus des partenaires institutionnels.
- Créer les trames types du projet d'accueil partagé et de la charte de fonctionnement et déterminer les rubriques.

Communication et organisation en équipe en MAM (3 jours en semaine)

Prévues le 3 et 4 Octobre et le 21 Octobre 2022.

Travailler en équipe avec des outils efficaces et en adoptant une communication constructive et bienveillante:

- Mettre en place les outils et les procédures de communication.
- Communiquer en adaptant son discours et son attitude en fonction de son interlocuteur.
- Exprimer ses besoins et émotions au sein d'une équipe professionnelle.
- Utiliser les techniques de résolution de problème en cas de situation conflictuelle.
- Utiliser les outils de planification RH et de gestion des tâches quotidiennes.

S'inscrire auprès du Relais Petite Enfance pour obtenir le dossier envoyé par l'organisme de formation. Pour suivre une formation, vous disposez de 58 heures/par an de formation entièrement financées et ceci dès la 1ère heure travaillée. Pour rappel, vous bénéficiez d'une allocation formation de 4,58 euros/heure hors temps de travail et vos frais dans la limite de 11 € repas et 0.211 € du km sont pris en charge par l'organisme Ipéria.

Informations & Sorties

RENDEZ-VOUS

Soirée d'échanges sur vos pratiques professionnelles

Cette réunion sera l'occasion de partager un moment convivial

dés 20h avec les animatrices du Relais

Le jeudi 30 juin

Salle Abbé Chevallier, Précigné

15 septembre, 20h30

Salle Saint François, Précigné

Pour faciliter le déplacement sur la commune de Spay, le Relais Petite Enfance vous propose de mettre en place un transport en minibus sur réservation auprès du service. (Départ à 19h30 de Sablé, 19h45 de Parcé-sur-Sarthe)

Soirée thématique sur « les congés payés »

Le mardi 14 juin, 20h30

Théophile Plé, Sablé-sur-Sarthe

Réunion ouverte aux assistantes maternelles et n'oubliez pas d'inviter vos parents employeurs

«Roule petit bolide»

Le mardi 12 juillet à partir de 10h

Multi accueil, Pôle Petite Enfance Bouskidou, Sablé-sur-Sarthe

Les beaux jours sont arrivés, et vous passez vos journées à l'extérieur... Quel bonheur de pouvoir enfin profiter du beau temps. Retrouvons-nous autour du thème « Roule petit bolide » suivi d'un pique-nique pour celles qui le souhaitent (non obligatoire).

Ces soirées sont ouvertes à l'ensemble des assistantes maternelles du Pays sabolien. Elles peuvent être thématiques ou non. Elles doivent surtout répondre à vos besoins du moment. Elles sont fondées sur la bienveillance, l'écoute et le secret professionnel.

Soirée de sensibilisation sur « les troubles alimentaires chez le jeune enfant » proposé par des orthophonistes de l'Union Régionale des Professionnels de Santé des Pays de La Loire

Le mercredi 8 juin, 20h30

Spay

Attention cette soirée nécessite une inscription préalable

LA MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE...

Sur inscription à *mediatheque.intercommunale@sablesursarthe.fr ou par téléphone

Petites histoires accompagnées de jeux de doigts, de chansons, de comptines et mises en scène pour stimuler l'écoute des petits. Choix de livres à disposition des adultes et des petits.

... Espace Molière

contact : 02.43.95.05.47 ou sur mediatheque.intercommunale@sablesursarthe.fr

Rue Bonnes Eaux- Précigné

P'tit bout lit 0-3 ans

Animation de 9h30 à 10h

Le mardi 21 juin

... Espace Mayenne

contact : 02.43.07.89.94 ou sur mediatheque.intercommunale@sablesursarthe.fr

Allée de la Fuie - Bouessay

P'tit bout lit 0-3 ans

Animation de 9h30 à 10h

Le mardi 14 juin

... Espace Cybèle

Contact : 02.43.62.50.90 ou sur mediatheque.intercommunale@sablesursarthe.fr

2 place de la mairie -Le Bailleul

P'tit bout lit 0-3 ans

Animation de 9h30 à 10h

Le mardi 07 juin

Le Relais Petite enfance met à disposition gratuitement un large choix d'ouvrages pour petits et grands. Pensez aussi à nous emprunter les malles de musique, de jeux de société ou le sac aux histoires pour cet été.

Jeux & Rencontres

Afin de **collaborer** à votre **professionnalisation** dans un **accompagnement bienveillant** de l'enfant, le Relais Petite Enfance met en place des matinées « jeux et rencontres ».

Ces matinées sont dédiées à l'éveil, au développement et à la socialisation des enfants, dans **le respect de leur rythme**. Elles permettent à l'enfant d'aller de découvertes en découvertes **librement** : découverte des cinq sens, motricité fine, psychomotricité, activité autour du livre, atelier de réalisations manuelles, jeux d'imitation et de construction... Ces temps d'animation aident également à **tisser des liens** entre enfants et /ou adultes.

Les temps « jeux et rencontres » sont **ouverts à l'ensemble des assistantes maternelles**, y compris celles qui n'habitent pas la commune concernée. L'accès peut se faire **pendant toute la durée** du temps « jeux et rencontres » **ou sur une partie de la séance**.

Pour garantir le bon déroulement des temps « jeux et rencontres », chacun des participants doit respecter la **charte d'accueil**.

Pendant les temps d'animation, l'enfant reste sous la responsabilité de son assistante maternelle.

SABLÉ-SUR-SARTHE

Maison des Associations Saint-Exupéry
Rue Haute Folie
Les mardis de 9h15 à 11h45

07 juin : Jeux libres
21 juin : Bol d'air
06 septembre : Jeux libres
20 septembre : J'utilise mes doigts

Pôle Petite Enfance Bouskidou
9 avenue de Bückeburg
Les jeudis de 9h15 à 11h45

02 juin : Motricité
16 juin : Bol d'air
15 septembre : Motricité
29 septembre : J'utilise mes doigts

PARCÉ-SUR-SARTHE

Attention changement de salle à partir de la rentrée de septembre 2022

Salle de sports Jean Yves Dalivoust
Allé du stade
Les jeudis de 9h30 à 11h45

23 juin : Bol d'air

Exceptionnellement à la salle polyvalente

08 septembre : J'utilise mes doigts

PRÉCIGNE

Salle polyvalente
Rue Bonnes Eaux
Les jeudis ou vendredis de 9h30 à 11h45

03 juin : Jeux Libres
30 juin : Bol d'air
à l'ancien terrain de camping
09 septembre : Jeux Libres
22 septembre : J'utilise mes doigts

AUVERS-LE-HAMON

Salle annexe mairie
Route de Sablé-sur-Sarthe
Les mardis de 9h30 à 11h45

28 juin : Bol d'air
13 septembre : J'utilise mes doigts

LE BAILLEUL

Salle polyvalente (salle multi activités)
1 rue du stade

17 juin : Bol d'air
16 septembre : J'utilise mes doigts

Pour toutes informations liées aux animations « jeux et rencontres », vous pouvez joindre, le jour même, le Relais au : 06.79.52.15.49

Informations - Vie professionnelle

MODIFICATION POUR LES CONGÉS PAYÉS

(Article 102-1-2-2 de la nouvelle convention collective)

Rappel de la période de référence pour le calcul des congés payés : du 1er juin de l'année précédente au 31 mai de l'année en cours.

La nouvelle convention collective applicable depuis le 1er janvier 2022 n'autorise plus à payer les congés en 12ème chaque mois. Si vous aviez choisi cette formule, vous devez faire un avenant à votre contrat et choisir une autre modalité de paiement parmi ces 3 possibilités : en une seule fois avec le salaire de juin, lors de la prise principale des congés, au fur et à mesure de la prise des congés. Nous vous rappelons qu'il existe deux modes de calcul pour les congés payés. Pour en savoir plus, nous vous donnons RDV le mardi 14 juin à 20h30 à la salle Théophile Plé (voir rubrique réunion)

NOUVEAU TAUX POUR LES FRAIS KM

(Article 113 de la nouvelle convention collective)

L'assistante maternelle qui utilise son véhicule pour transporter l'enfant est indemnisée selon le nombre de kilomètres effectués et selon les modalités fixées au contrat. Cette indemnisation kilométrique ne peut être inférieure au barème de l'administration ni supérieure au barème fiscal. L'indemnisation est à répartir, le cas échéant, entre les employeurs demandeurs des déplacements au prorata du nombre d'enfants transportés, y compris les enfants de l'assistante maternelle.

Puissance fiscale	MINIMUM Barème administration moins de 2 000 km par an (En euro, par kilomètre) Arrêté du 14 mars 2022	MAXIMUM Barème fiscal moins de 5 000 km par an (En euro, par kilomètre) JORF 13 février 2022 Ce montant est majoré de 20 % en cas d'utilisa- tion d'un véhicule élec- trique
3 CV et moins	0.32	0.502
4 CV	0.32	0.575
5 CV	0.32	0.603
6 CV	0.41	0.631
7 CV	0.41	0.661
8 CV et plus	0.45	0.661

SALAIRES MINIMA BRUT:

En raison de la forte inflation, le SMIC a augmenté de 2,65% au 1er mai 2022 passant de 10,57 € à 10,85 € brut par heure. Le taux de rémunération horaire minimal des assistantes maternelles passe à 3,05 € brut par heure d'accueil, soit 2,39 € net.

N'oubliez pas de transmettre cette information à votre employeur. Nous vous rappelons que seul, le minimum légal fait l'objet d'une revalorisation obligatoire. Si vous appliquez un tarif supérieur, vous pouvez négocier votre augmentation en proposant à votre employeur un avenant au contrat. S'il accepte, vous pouvez donc majorer votre taux actuel.

Mai 2022	Salaire horaire brut sans l'obtention du titre AM-GE	Pourcentage de majoration découlant de l'obtention d'une certification au titre Assistant Maternel-Garde d'Enfants	Salaire horaire brut incluant la majoration pour obtention de la certification.
Assistant maternel du particulier employeur	3.05€	3%	3.06€

INDEMNITÉ D'ENTRETIEN:

(Article 114 de la nouvelle convention collective)

L'indemnité d'entretien est versée en cas de travail effectif, par heure de travail. Le montant horaire de cette indemnité est prévu dans le contrat de travail. Il varie en fonction de la durée de travail effectif, sans pouvoir être inférieur à quatre-vingt-dix pour cent (90%) du minimum garanti lorsque la durée de travail journalière est de neuf (9) heures. Ce qui porte cette indemnité à 3,48 € pour une journée de 9h et 0,39 €/heure au-dessus des 9h. Quel que soit le nombre d'heures de travail effectif par jour de travail, le montant journalier de cette indemnité ne peut pas être inférieur à 2,65 €.

OFFRE WESCO

Notre partenaire Wesco vous fait bénéficier d'une offre promotionnelle (selon conditions): -10% sur votre commande et livraison offerte avec le code BABYMAT. Pour cela, vous devez vous créer un compte sur leur site : www.wesco.fr en tant qu'assistante maternelle rubrique petite enfance.

COMMANDE GROUPÉE AVEC ODMP WILALEX

Suite à des demandes de votre part, nous vous proposons de vous regrouper pour l'achat de jeux, de jouets et matériel d'activité manuelle avec le fournisseur ODMP Wilalex. Vous trouverez ci-joint un bon de commande avec une sélection d'articles que vous retrouvez sur les temps d'animation des « jeux et rencontres ». Si vous êtes intéressées, retournez-nous le bon avec le règlement avant le 17 juin 2022. La livraison se fera au Pôle Petite Enfance Bouskidou et possibilité de récupérer la commande sur les temps « jeux et rencontres » ou au Relais.

FERMETURES DU RELAIS PETITE ENFANCE : Du Lundi 1er août au vendredi 19 août 2022 inclus.

Jeudi 9 juin et vendredi 23 septembre.